

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 32

Artikel: Au clair de la lune
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au mois de juin 1842, un jeune touriste, le dernier rejeton d'une des plus nobles familles de la Suède, opérait l'ascension périlleuse du Mont-Blanc. Arrivé à la montagne de glace, il aperçoit, dans les fentes d'un rocher escarpé, une délicieuse petite fleur connue sous le nom de violette des Alpes. Il se dispose à grimper pour la cueillir, mais ses compagnons s'y opposent : « C'est un souvenir que je veux envoyer à ma mère. » A ces mots, il s'élança ; mais, au moment de la saisir, il est précipité entre deux glaçons à une profondeur de 50 pieds. Les guides, avec des cordes, parvinrent au fond du précipice après des peines inouïes. Ils trouvèrent le corps du malheureux jeune homme complètement gelé.

On fit savoir cet événement à la mère, qui arriva en toute hâte. Profondément émue du récit de la mort de son fils, elle essuya ses larmes, et, par un de ces élans du cœur dont une mère est capable, elle résolut d'aller cueillir elle-même cette fleur et d'exécuter ainsi la dernière volonté de son enfant. Rien ne put la faire renoncer à son projet : « Je l'aurai, dit-elle, puisqu'elle m'était destinée. »

Les guides les plus renommés du pays furent requis, et la courageuse mère cueillit elle-même la fleur fatale. Après ce dernier effort, elle s'évanouit, mais sa main pâle et crispée ne lâcha pas la *violette des Alpes*. Le même jour elle retournait en Suède, emportant avec elle deux reliques, une fleur et un cercueil !

Oh ! le progrès ! — Une réception à la cour d'Alphonse XIII.

Un inventeur bien connu par ses nombreux travaux sur l'électricité, vient d'appliquer celle-ci aux soins à donner aux petits enfants, par le moyen d'un berceau fort ingénieux. Ce berceau est suspendu à la manière ordinaire, et porte une ancre en fer attirée alternativement par deux électro-aimants. La permutation s'opérant à chaque contact, elle imprime au berceau un balancement doux et régulier, sous l'influence duquel les bébés les plus brailards doivent céder au sommeil.

D'un autre côté, deux fils de cuivre très minces sont disposés parallèlement dans l'étoffe du matelas, au bon endroit, en travers, et communiquant avec les pôles d'une pile. — Avant d'aller plus loin, et pour mieux comprendre le jeu de cet admirable appareil, rappelons que l'humidité est un excellent conducteur de l'électricité.

En temps ordinaire, le courant ne passe pas ; mais si, par une circonstance sur laquelle on nous dispensera d'appuyer, la conductibilité de l'étoffe qui sépare les deux fils se trouve augmentée, une sonnerie entre en branle et fait connaître l'événement aux personnes chargées des petits soins à donner au moutard.

On n'a pas encore trouvé le moyen de réparer de la même façon d'autres..... irrégularités, mais ça viendra. C'est le cas de dire qu'on emploie l'électricité à toute sauce.

Oh ! le progrès !

A propos des bébés, citons quelques lignes de la curieuse correspondance publiée par un journal de

Madrid sur les ridicules qu'entraîne forcément l'étiquette d'une cour.

« La femme de l'ambassadeur de France à Madrid, dit ce journal, demanda dernièrement l'autorisation de voir le roi Alphonse XIII. D'après l'étiquette de la cour, le roi d'Espagne ne peut accorder des audiences que de 1 à 3 heures de l'après-midi. Quand l'ambassadrice se présenta à 2 heures, accompagnée de la grande-maitresse de la cour, dans la chambre du mioche, celui-ci dormait. On le réveilla. L'enfant, qui paraît avoir de bons poumons, se mit à pousser des cris retentissants.

Lorsque l'ambassadrice se retira, la grande maitresse de la cour lui dit : « J'espère, Madame, que vous ne prendrez pas en mal l'accueil peu sympathique que vous a fait le roi et que cet accueil ne portera pas atteinte aux relations cordiales qui existent entre la France et l'Espagne. »

Le roi d'Espagne n'est pas poli, mais il a évidemment son âge pour excuse.

Au clair de la lune.

Sous ce titre, on raconte ainsi les incidents d'une audience en police correctionnelle :

Un plaignant, un cultivateur des environs de Paris, s'avance péniblement jusqu'à la barre, en tenant une main sur la partie postérieure de son individu. Vous allez voir que ce n'est pas sans motif. Mais laissons-lui la parole pour raconter les faits.

Le 25 avril dernier, dit-il, je passais sur la route qui conduit à la grande mare. Je rencontre Baptiste, ici présent. Il avait son fusil à la main. Je lui dis : « Où t'en vas-tu avec ton fusil ? Tu ferais mieux de rentrer chez toi. Ta femme t'attend. » Il me répond : « Mes affaires ne te regardent pas. » Je lui dis : « Ça me regarde, parce que tu es connu comme un méchant braconnier qui détruit tout. » Il répond, furieux : « Ah ! c'est ça ! tu vas encore parler du lapin... »

Il faut vous dire, monsieur le président, parce que vous ne comprendriez pas, que ce lapin que l'on a accusé autrefois Baptiste d'avoir tué, est le plus fameux lapin qu'on eût jamais vu. Il faisait régulièrement vingt-quatre petits par an. Et, l'année dernière, on disait dans le pays...

Une interruption du président a privé l'auditoire de l'histoire du lapin, qui promettait. A regret le plaignant a dû l'interrompre pour arriver au coup de fusil, en reprenant en ces termes :

— Baptiste est tout à coup devenu furieux. Il m'a menacé, il avait à la main, comme je l'ai dit, son fusil chargé de petit plomb. J'ai voulu m'enfuir, mais, comme la nuit était très claire, il m'a visé au... clair de la lune.

Vous pensez si l'on a ri, surtout lorsque le président, qui avait bien du mal à garder son sérieux, a interrogé :

— Vous nous dites que Baptiste vous a visé au... clair de la lune ; mais où vous a-t-il atteint ?

— Je croyais que monsieur le président avait compris ! (Ici le plaignant fait un geste qui ne laisse plus aucun doute, et on rit de plus belle.)

— C'est bien. Allez-vous asseoir.

— C'est commode à dire, mon président, mais puisque je vous répète qu'il m'a visé et atteint au...

Au milieu de l'hilarité générale, le plaignant se retire, et on fait avancer le prévenu.

Celui-ci prétend qu'il a voulu seulement faire semblant d'ajuster, que le coup est parti malgré lui, qu'il n'a pas visé et que, s'il a atteint son homme au... clair de la lune, c'est bien par hasard.

Malgré ses protestations, il a été condamné à cinq jours de prison, à 100 fr. d'amende et à 100 fr. de dommages-intérêts.

Histoire d'on zon-na-na.

II

Lo tapa-seillon, qu'étâi prâo suti, sè peinsâ quand lè z'autro furont via que n'étâi pas lo diablo dé fabrequa on tambou dè bassa, vu que savâi féré dè clliâo creblio iô on passè la granna dè râva, et que fasâi assebin lè cartérons ; n'iavâi qu'à féré oquiè dè pe gros ; et sè dese que se lâi avâi oquiè à gâgni, atant que cé sâi li què dâi dzeins dè pè Dzenéva ; et après avâi cartiulâ onna mi, trovâ que lo bou po féré lo riond lâi porrâi reveni à 10 francs, la pé dè bourrisquo, que trovérâi tsi on tanneu, à 10 francs assebin, lo vernis, po peinturlurâ l'instrumeint, à 5 fr. ; la cordetta po serrâ lè sacllio et la pé, à 2 fr., et la maillotse, que faillâi garni dè couai, à n'on franc, que cein fasâi 28 francs ein tot. Lâi avâi don 24 pices et dou francs à gâgni, sein comptâ la dzornâ, lo voïadzo et lè frais, que lâi sariont pàyi sein que l'aussè dépeinsâ onna centime.

Lo surleindéman, dè grand matin, sè va ein-clliourè dein on petit cagnâ âo fond dè sa boutequa po sè mettrè après lo zon-na-na, et n'iavâi pas duè z'hâorès que l'avâi coumeinci, que lo chef, cé que tegnâi la ioula dein la sociétâ, lâi veint derè que n'avâi qu'à mettrè l'instrumeint dein lo fourgon, po reveni et qu'on lâi remboursérâi lè frais ; mâ la fenna âo tapa-seillon, qu'avâi lo mot, repond que se n'hommo étâi dza parti po Dzenéva.

Lo tapa-seillon s'ein baillivè don à rabottâ qu'on diastro dein son cagnâ tandi qu'on lo créyâi ein route po Dzenéva ; mâ bigre ! cein n'allâvè pas se châ que l'avâi cru et ve dè suite que lâi faillâi, na pas trài dzo, mâ tota la senanna po poâi s'ein teri.

Lo leindéman, lo président dè l'abbâyi et lo chef revignont po avâi dâi novallès dè l'affèrè :

— Et pi ! se lâi firont, âi-vo fé bon voïadzo ?

— Et oï, se repond lo tapa-seillon.

— Est-te balla ?

— Oh ! vo pâodè comptâ ; po balla, l'est adrâi balla !

— Et quand l'arein-no ?

— Eh bin, dein caquiès dzo, mè peinsô ! et lo tapa-seillon, que n'avâi onco diéro avancé, s'hazardâ à derè que cein porrâi tardâ on bocon. Lo martchand, se lâo dit, lâi vâo rebailli on coup, que n'iaussè rein à derè, et pi vo sèdè, avoué clliâo tsemin dè fai, cein pâo dâi iadzo restâ caquiès dzo dein onna gâra. Mâ, dein ti lè cas, se lâo fe onco, ne l'arein po lo dzo dè l'abbâyi, sein quiet on la laissè po compto âo martchand.

— Coumeint ! po lo dzo dè l'abbâyi, se firont lo président et lo chef, furieux, et po sè recordâ ! et s'on vâo djui à la pararda *Roulez tambours* et *Qu'on déroule*, s'agit pas dè quiquinâ et dè ne pas tapâ ein mésoura, et po cein, sè faut recordâ ti einseimblo.

— Ao bin vouâiquie, repond lo timballier, se dein ti lè cas y'avâi caquiès coups dè zon-na-na dè travaï, cein n'ein vaudrâi què mi, kâ cein rappellerâi dâi coups dè canon : *Et déchiré par la mitraille, zon ! zon !* clliâo dou *zon zon* après la nota, seimbliéront duè débordenaïès de 'na pice dè dozè. Mâ lo chef ne volliâvè rein dè cé comerce et volliâvè que lo tapa-seillon retornâi à Dzenéva po rontrè lo martsî se l'uti n'arrevâvè pas dè suite.

Lo leindéman, lo chef revint onco vairè s'on avâi dâi novallès dè Dzenéva et lo tapa seillon trovâ onco on estiusa et dit que faillâi preindrè pacheince, que répondâi dè tot.

La vretâ, c'est que la timballa avancivè rudo pou. Lo sydiqua avâi coumandâ âo tapa-seillon on teno à buïon que pressâvè, et coumeint l'étâi 'na bouna pratiqua, l'avâi faillu sè mettrè après cé teno, et lo gaillâ, que n'ousâvè pas preindrè on ovrâi, qu'arâi veindu la méche, ne savâi pequa iô baili dè la téta, et quand bin l'étâi portant boun'einfant, s'eingrindzivè, remâofâvè lo mondo, s'embrelieququâvè, et tsacon sè créyâi que vegnâi fou.

(*La fin deçando que vint.*)

SAMI

II*

» Je venais de quitter Poligny depuis une heure environ : la route était montueuse et je laissais souffler Dollar. Il me regardait avec son grand bon œil et avait l'air de me dire : « Je ne te reconnais plus, Sami, pourquoi me fais-tu courir le monde ; tu vois, j'en ai le poil tout piqué ! » Hue ! allons, Coco ! encore un coup de collier, nous serons bientôt à la frontière, chez nous. Sur une belle litière tu te reposeras tant que tu voudras. Ces bonnes paroles le remontaient, il y était très sensible.

» Voilà que tout à coup, à un contour, j'aperçois un drôle de bonhomme devant moi. Quand je dis bonhomme, c'est façon de parler, car je ne vis à première vue qu'une paire de grandes bottes avec des éperons, un petit torse revêtu d'une veste d'uniforme, puis une tête tout ébouriffée, surmontée d'un grand chapeau à plumes de cog. Il avait en bandoulière un long bancal à fourreau d'acier.

» — Hé l'ami ! Halte ! Où vas-tu ? me cria-t-il.

» — Dites donc, l'homme, je ne suis pas votre ami, d'abord ; pour le reste, ça ne vous regarde pas...

» — Parle convenablement, charretier, je suis capitaine des *Eclaireurs à cheval de la Camargue* ; tu dois obtempérer à mes ordres ; pour commencer, je réquisitionne ton cheval pour service de guerre. »

» Sans autre avis, il saute à la bride de Dollar, l'arrête et veut le dételer. La moutarde me monta au nez, je pris l'avorton par les épaules et l'envoyai rouler dans le fossé avec un bon coup de pied dans la contre-face.

» C'était sans doute un ancien sauteur de cirque, car avant que j'eusse eu le temps de prendre les rênes, il me revint dessus, sa grande latte en main.

Ici, Sami eut un instant d'hésitation dans son récit, il parut réfléchir, se gratta derrière l'oreille : « Tant pis, j'y lâche tout, dit-il. »

» Quand je vis que c'était sérieux, je pris mon perpi-